

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE  
ET D'ART DRAMATIQUE DE SURESNES

**ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE  
ENTRE 18 HEURES ET 6 HEURES**

*En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire*

Je soussigné,

**Bruno GARLEJ, Directeur du Conservatoire à Rayonnement Communal de Suresnes situé 1 Place du Puits d'Amour à Suresnes - 92150**

certifie que le déplacement de l'élève et de son accompagnateur (pour les enfants mineurs) :

NOM : ..... Prénom .....

Inscrit dans la discipline : .....

est lié à la formation musical (\*motif 1.) suivi dans notre établissement en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

*Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.*

\*1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou **le lieu d'enseignement et de formation**, déplacements professionnels ne pouvant être différés.

Le : ....., à : .....

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

.....

Signature de l'élève et/ou de l'accompagnateur :